



LES VISITES CULTURELLES DE L'AMICALE DGA

Toutes nos sorties sont accompagnées par un guide diplômé d'Etat

Hommage à Degas - Samedi 20 janvier 2018 à 10h15

Visite guidée d'1h30 (Musée d'Orsay)



A l'occasion du centenaire de sa mort, le musée d'Orsay rend hommage à Edgar Degas (1834-1917) avec une exposition dont le fil conducteur est l'ouvrage méconnu de l'écrivain, poète et penseur Paul Valéry (1871-1945).

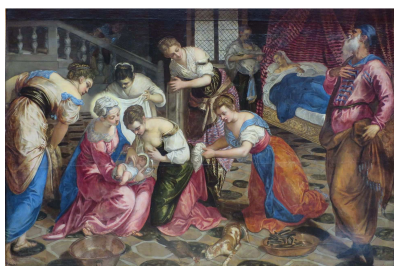
L'amitié de plus de vingt ans de Degas et de Valéry a, en effet, donné lieu à un texte publié aux éditions Volland en 1937, Degas Danse Dessin. Tout à la fois intime et universel, il offre une évocation poétique et fragmentaire de la personnalité du peintre et de son art..

Tarif par personne/adhérent : 15 € (non adhérent « prix public » 23€)

>> Inscription auprès de >>> leflochannick@orange.fr

TINTORET, naissance d'un génie - Samedi 17 mars 2018 à 10h30

Visite guidée d'1h15 (Musée du Luxembourg)



A l'occasion du 500e anniversaire de la naissance du Tintoret, le Musée du Luxembourg célèbre l'un des plus fascinants peintres de la Renaissance vénitienne. L'exposition se concentre sur les quinze premières années de sa carrière, période décisive et déterminante pour comprendre comment il se construit. Elle propose ainsi de suivre les débuts d'un jeune homme ambitieux, pétri de tradition vénitienne mais ouvert aux multiples nouveautés venues du reste de l'Italie, décidé à renouveler la peinture dans une Venise cosmopolite.

Peinture religieuse ou profane, décor de plafond ou petit tableau rapidement exécuté, portrait de personnalité en vue ou d'ami proche, dessin ou esquisse... Les œuvres rassemblées rendent compte de la diversité du travail de Tintoret et de sa volonté de frapper l'œil et l'esprit par son audace.

Tarif par personne/adhérent : 15 € (non adhérent « prix public » 23€)

>> Inscription auprès de >>> leflochannick@orange.fr

Pour toutes les sorties préinscription obligatoire par mail

(**) Toutes les visites doivent être réglées dès confirmation de votre inscription. Sauf mention particulière, les sorties annulées moins de 72 heures à l'avance ne donnent pas lieu à remboursement (sauf pour les adhérents en cas de force majeure et sur justificatif)